

# LA PSYCHOLOGIE POLITIQUE DES PEUPLES: RETOUR SUR LES ORIGINES DE LA SCIENCE POLITIQUE FRANCAISE

**Professor Philippe Claret, Ph.D**  
*Docteur d'Etat en Science politique,*  
*Maître de Conférences à l'Université Bordeaux IV (France),*  
*Centre Montesquieu de Recherches Politiques*

**claret@u-bordeaux4.fr**

**Abstract:** *The purpose of this article, entitled "The political psychology of the peoples: a retrospection on the origins of the French political science" is to point out the efforts of the French specialists in order to create a psychological science of political phenomena, with special application to the study of cultural personality of the great nations. The psycho-political analysis of the modern great nations is considered as a fundamental paradox within the intellectual development of the political science in France. The author tries to explain this paradox, arguing that despite a generous origin and repeated favourable intellectual circumstances the French political science of the XX-th century hasn't been able to create a political psychology applied to the analysis of the national cultures.*

**Keywords:** *political psychology; political science; French political science; psycho-political analysis; national culture; political culture; great world nations.*

Dans le très important *Traité de Science Politique* publié en 1985, au Chapitre "Psychologie et politique", Madeleine Grawitz soulignait «l'absence de psychologie politique» aujourd'hui en France et relevait le «discrédit jeté sur les facteurs psychologiques» dans la science politique française d'après 1945<sup>1</sup>. De même, dans le Rapport introductif du Colloque "Psychologie de la politique" (Paris, juin 1986, sous l'égide de la Société Française de Psychologie - Section de Psychologie sociale), J.M. Jakobi indiquait que «la psychologie de la politique n'est pas présente explicitement comme thème central de recherche d'un laboratoire ou d'une équipe de psychologie sociale»<sup>2</sup>. Plus de deux décennies après, ces constats demeurent encore pertinents, tant la situation des recherches en science politique en France dans ce domaine a peu évolué. Mais, précisément, ces constats mettent en lumière la situation paradoxale de l'approche psychologique dans la science politique française.

Il y a, en effet, un paradoxe fondamental dans le développement intellectuel de la science politique en France. Cette discipline est profondément marquée, depuis ses premières grandes oeuvres (Montesquieu au XVIIIe, Tocqueville au XIXe, Siegfried au XXème siècle) par un genre d'étude «plutôt de nature historique et psychologique au sens large» (P. Duclos)<sup>3</sup>, qui met l'accent sur l'analyse des facteurs psychologiques des phénomènes politiques. Plus encore, ainsi que le souligne Pierre Favre dans l'ouvrage fondamental *Naissances de la science politique en France 1870-1914*<sup>4</sup>, l'approche

---

<sup>1</sup> M. Grawitz, (1985), *Traité de Science Politique*, Vol. 3, Chapitre 1, P.U.F., p. 3.

<sup>2</sup> J.M. Jakobi, (1987), *Bulletin de Psychologie*, Tome 40, N°379, Introduction, p. 202.

<sup>3</sup> P. Duclos, (1962), "A propos de l'optique du comportement", *Revue Française de Science Politique*, Vol. 12, p. 401.

<sup>4</sup> P. Favre, (1989), *Naissances de la science politique en France 1870-1914*, Paris, Fayard, – cf. Chapitre I, p. 21-50.

psychologique est aux origines mêmes de la première institutionnalisation de la science politique en France.

Ce qui caractérise en effet, principalement, l'objet et la démarche des "sciences politiques" du dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle, en particulier avec les travaux d'Emile Boutmy, c'est précisément l'analyse psycho-politique des grandes nations modernes. Cette approche psychologique des cultures nationales, qui s'enracine en France dans une longue tradition intellectuelle, aurait pu déboucher sur la constitution d'une science psychologique de la politique. Elle est pourtant restée peu utilisée, peu explorée, malgré d'autres circonstances intellectuelles, favorables, notamment après 1945 lors de la seconde institutionnalisation de la science politique française.

Dans un rapport présenté en 1981 sur l'évolution de cette discipline depuis 1945, Pierre Favre citait ainsi, parmi les «terres vierges» ou «terres inconnues (qui) apparaissent en blanc sur la carte de la science politique française»: «(...) (d) les recherches sur la culture politique, les représentations collectives, la mémoire collective»<sup>5</sup>. Dans le même sens également, un autre politiste, Yves Schemeil, pouvait souligner en 1985 «le silence dont est entouré (en France) le concept de culture politique» et aussi le «désintérêt ambiant (sur) le marché national de la science politique» pour les travaux étrangers dans ce domaine<sup>6</sup>.

Ainsi donc, le paradoxe que nous souhaitons mettre en lumière, et qu'il convient d'expliquer, est que, en dépit de ses origines et de circonstances intellectuelles favorables répétées, la science politique française du XX<sup>ème</sup> siècle n'ait pas donné naissance à une psychologie politique appliquée à l'analyse des cultures nationales, en quelque sorte une «science politique de la culture nationale» (Bertrand Badie<sup>7</sup>).

Le paradoxe, à vrai dire, n'est qu'apparent. Il faut constater, en réalité, dans les sciences sociales françaises depuis le dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'échec des tentatives de constitution d'un champ de recherche, la psychologie politique des peuples, autour de la notion moderne de personnalité nationale ou, selon un terme plus ancien, de «caractère national». L'approche psychologique (psychologie collective), bien qu'à l'origine même de la constitution des "sciences politiques", et malgré plusieurs passages répétées dans le champ des études politiques, n'a pas réussi à donner naissance à un courant scientifique autonome. «Au total, conclut Pierre Favre, la psychologie collective fut une comète singulière qui traversa un moment le ciel de la science politique: elle devait repasser à des intervalles réguliers (...) mais sans jamais faire naître un courant scientifique viable. Et probablement ne fût-ce pas sans dommages»<sup>8</sup>.

En ce sens, cet article se propose de retracer les tentatives de constitution en France, depuis près d'un siècle et demi, d'une science psychologique des phénomènes politiques, appliquée plus spécialement à l'étude de la personnalité culturelle des grandes nations du monde. Il propose également des éléments d'explication de l'échec de ces tentatives. Il s'agit donc d'établir un bilan critique des rapports entre, d'une part, la psychologie collective et la psychologie des peuples et, d'autre part, la science politique en France depuis 1870, à partir de l'analyse des travaux réalisés sur le thème de la personnalité nationale.

Trois séquences historiques rythment les tentatives de constitution d'une véritable psychologie politique des peuples: 1870-1880, 1890-1910 et 1950-1960. Ces trois séquences constituent trois périodes charnières, trois périodes fortes et homogènes dans

---

<sup>5</sup> P. Favre, (1981), *"La science politique en France depuis 1945"*, Revue Internationale de Science Politique, Vol. 2, N<sup>o</sup>1, p. 112-113.

<sup>6</sup> Y. Schemeil, (1985), *Traité de Science Politique*, P.U.F., Tome 3, Chapitre IV, p. 239.

<sup>7</sup> Cf. Badie B., (1983), *Culture et politique*, Economica, 1<sup>ère</sup> éd., p. 43.

<sup>8</sup> P. Favre, (1989), *Naissances de la science politique en France 1870-1914*, Paris, Fayard, p. 81.

l'histoire des rapports entre la psychologie collective, la psychologie des peuples et la science politique. Ce découpage historique ne peut cependant pas être systématisé, dans la mesure où chacune de ces périodes a pu déterminer, ultérieurement, l'apparition d'autres oeuvres significatives.

La période 1870-1880 voit la naissance en France des "sciences politiques", placées sous la dépendance de l'approche psychologique: Emile Boutmy fait de l'explication psychologique le principe explicatif de tous les phénomènes politiques. Mais cette conception de l'analyse des faits politiques est rapidement remplacée par une autre conception, plus utilitaire, des sciences politiques, réduites à la fonction de "sciences d'Etat".

La période 1890-1910 connaît une véritable éclosion des études de psychologie collective (Gabriel Tarde, Gustave Le Bon, Alfred Fouillée,...) qui représentent une conception originale de la science des phénomènes politiques. Mais ces travaux ne sont pas reconnus comme tels, en raison de la discordance entre le champ scientifique qu'ils occupent à cette époque (la "psychologie des foules") et celui, encore bien incertain, de la science politique.

Enfin, la période 1950-1960 fait apparaître d'évidentes convergences thématiques dans les travaux de spécialistes de psychologie sociale (Alfred Sauvy, Jean Stoetzel), de psychologie des peuples (André Siegfried, Abel Miroglio, G.A. Heuse, Paul Grieger, ...), de sociologie (Gabriel Le Bras), d'histoire (Charles Morazé, Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle) ou même encore de géographie (Pierre Georges). Il ressort nettement de tous ces travaux un objet et une méthode spécifiques pour une psychologie politique appliquée à l'étude des comportements et des cultures politiques nationales; mais ceux-ci n'ont pas réussi à former un courant scientifique, faute notamment d'avoir trouvé un terrain favorable dans les tendances dominantes de la science politique de cette période.

## I. LA PERIODE 1870-1880

La création en 1871 par Emile Boutmy de l'Ecole libre des Sciences politiques apparaît aujourd'hui sans conteste comme un évènement fondateur, qui témoigne d'un projet original et ambitieux. Elle traduit, en même temps qu'elle inaugure, la naissance des "sciences politiques" en France. Celle-ci découle du projet politique et scientifique d'Emile Boutmy (1835-1906), qui se situe dans le prolongement de l'oeuvre d'Hippolyte Taine. Projet politique d'inspiration libérale, d'abord, puisqu'il consiste à instituer dans la démocratie française du XIXème siècle une école spéciale d'administration publique, destinée à former les futures élites dirigeantes à la direction des affaires publiques.

Mais, également, un projet scientifique - sur lequel nous souhaitons insister ici -, puisque son auteur place très clairement sa démarche dans le contexte intellectuel qui caractérise les sciences sociales de cette période: l'émergence de la psychologie en tant que discipline scientifique. Emile Boutmy entend privilégier la méthode psychologique en tant que méthode d'analyse. Plus encore, il érige l'analyse psychologique en principe explicatif unique des phénomènes politiques. Pierre Favre résume ainsi, en trois propositions, la "méthode psychologique" de Boutmy: «1. Le milieu physique est le facteur social le plus déterminant (...). 2. Mais les déterminations physiques agissent essentiellement par la médiation des traits psychologiques du peuple. Il importe donc de chercher le caractère dominant de la population (...). 3. Les particularités de tous les comportements d'un peuple sont explicables à leur tour par la nature du caractère national»<sup>9</sup>.

En ce sens, le projet scientifique d'Emile Boutmy, à l'origine de la création de l'Ecole libre des Sciences politiques, est de développer en France une véritable science des phénomènes politiques et, plus particulièrement, une psychologie politique des peuples. Ce projet reste, naturellement, très fortement empreint de la conception étroitement déterministe de la société que Boutmy a tiré de l'oeuvre de Taine, dont il fut l'ami proche et le disciple. Il existe, dans la pensée de Boutmy, une détermination plus spiritualiste que matérialiste de tous les phénomènes sociaux: la langue, la religion, l'organisation sociale et politique, etc., sont déterminées par l'esprit des peuples, que Taine désigne par le terme de "faculté maîtresse" et qu'il désigne par celui d' "âme collective". Celle-ci est perçue comme le produit des conditions physiques originelles qui s'imposent à chaque population; elle est supposée se maintenir constante et continuer à produire les mêmes effets dans le temps.

Comme nombre de ses contemporains, E. Boutmy croit à l'existence d'un principe permettant de rendre compte de façon unitaire de l'ensemble des modes de vie d'une population: l'unité psychologique propre à chaque peuple fait de toutes ses institutions «les parties d'un même tout ... les modes d'une même cause vivante et indivisible»<sup>10</sup>. L'auteur explique donc les particularités observables dans le comportement des peuples par la nature de leur caractère national. C'est pourquoi, traitant de l'évolution générale des peuples, il peut écrire que «(...) le cours des choses y est en grande partie fatal et presque tout s'explique par le développement régulier du caractère national»<sup>11</sup>.

Trois ouvrages illustrent principalement la méthode psychologique et les thèses déterministes développées par Emile Boutmy dans le domaine de la psychologie politique des peuples. Le premier, *Philosophie de l'architecture en Grèce* (1870), analyse notamment les caractères dominants des populations grecques. Les deux autres, publiés vers la fin de sa vie, concernent l'étude du caractère national des deux grandes

---

<sup>9</sup> P. Favre, (1981), "Les sciences d'Etat entre déterminisme et libéralisme. Emile Boutmy (1835-1906) et la création de l'Ecole libre des Sciences politiques", Revue Française de Sociologie, Vol. 22, p. 444 et 445.

<sup>10</sup> E. Boutmy, (1893), cité par Pierre Favre, op. cit., 1981, p. 444.

<sup>11</sup> E. Boutmy, (1864), cité par P. FAVRE, op. cit., 1981, p. 441.

démocraties anglo-saxonnes de l'époque: *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXème siècle* (1901, 455 p.) et *Eléments d'une psychologie politique du peuple américain* (1902, 366 p.).

Ainsi, dès le début des années 1870, puis à la charnière des XIXème et XXème siècles, l'oeuvre d'E. Boutmy sur la psychologie politique des peuples situe la démarche des sciences politiques naissantes sous la dépendance de l'approche psychologique. Le projet scientifique qui présidait à la création d'une institution privée d'enseignement supérieur aurait pu conduire à terme, dans les sciences sociales françaises en voie de structuration, à la constitution d'une psychologie politique, c'est-à-dire une science psychologique des phénomènes politiques.

Pourtant, ce projet devait rapidement perdre de sa force et de sa consistance, en raison de l'évolution des missions dévolues à l'Ecole libre des Sciences politiques. Celle-ci, sous la pression des élèves, des milieux dirigeants, mais également des nécessités financières de l'établissement, est très vite devenue une école professionnelle, préfigurant l'Ecole Nationale d'Administration créée au siècle suivant en 1945<sup>12</sup>. Dès lors, la conception scientifique nouvelle de l'étude des phénomènes politiques, fondée essentiellement sur l'analyse psychologique, cède la place à une conception pratique et utilitaire des sciences politiques, réduites à l'état de sciences camérales ou sciences d'Etat (selon la conception des universités d'Outre-Rhin). L'enseignement dispensé à l'Ecole libre des Sciences politiques ne correspond plus à la visée initiale d'un savoir global, mais seulement à un ensemble de savoirs techniques, dont la connaissance est nécessaire aux administrateurs publics. C'est pourquoi cet enseignement privilégie désormais l'efficacité, c'est-à-dire la rationalité, au détriment de la recherche théorique, de la conceptualisation du réel. Beaucoup plus tard, durant la première moitié du XXème siècle, un élève d'E. Boutmy à l'Ecole libre des Sciences Politiques, André Siegfried, reprendra et illustrera par ses travaux sur la personnalité des peuples la méthode d'analyse psychologique des faits politiques qui présidait à la création de cette institution.

## II - LA PÉRIODE 1890-1910

La période charnière de la fin du XIXème et du début du XXème siècle pour la structuration des sciences sociales en France est marquée par une véritable éclosion des études de psychologie politique collective. Celles-ci, à vrai dire, se développent sans aucune unité et relèvent de plusieurs champs d'investigation: la "psychologie sociale", la "psychologie des foules", la "psychologie des peuples", la "psychologie des races" ou encore la "psychologie des classes". Derrière la diversité apparente des objets d'analyse, les études de psychologie politique collective procèdent toutes d'une orientation de recherche commune: la description et l'explication des processus psychiques à l'oeuvre dans les phénomènes politiques.

«On ne se représente pas aujourd'hui, explique Pierre Favre, ce qu'a été, dans les années 1890-1910, l'explosion des travaux se rattachant à cette nouvelle approche. Durant quelques années - guère plus en fait qu'une décennie -, les livres se multiplient, parcourant à grands développements des horizons variés et ayant tous un dénominateur commun: étudier les processus psychiques sous-tendant les phénomènes collectifs. (...) ces travaux ne se rangent pas sous une appellation unique. Au contraire, la nouveauté de la discipline, l'effervescence intellectuelle qu'elle manifeste, se traduisent par une grande diversité des dénominations. (...) Un mot commun, *psychologie*, auquel on ajoute un déterminant indiquant qu'il ne s'agit pas de cette psychologie individuelle qui vient tout

---

<sup>12</sup> Cf. sur cette évolution, l'article de Dominique Damamme, "D'une école des sciences politiques", *Politix*, N°3/4, 1988, p. 6-12.

juste d'acquérir ses lettres de noblesse, et il suffit! (...) Il y a bien un engouement pour cette approche, d'autant plus frappant qu'il va disparaître aussi vite qu'il est apparu»<sup>13</sup>.

Ce courant d'étude, illustré tout particulièrement par les travaux de Gabriel Tarde, de Gustave Le Bon, d'Alfred Fouillée, de Charles Letourneau, d'Alfred Binet, d'Augustin Hamon ou encore de Raoul de La Grasserie, ne parviendra pas en définitive à s'imposer dans les sciences sociales alors en voie de structuration et d'autonomisation, en raison notamment de la forte concurrence des sociologues du groupe durkheimien<sup>14</sup>. Toutefois, ce courant connaîtra des prolongements théoriques dans le débat scientifique qui s'est développé durant l'entre-deux-guerres autour de la psychologie collective<sup>15</sup>.

Les travaux de psychologie collective de la période 1890-1910 apparaissent aujourd'hui comme autant de tentatives de concevoir une science originale et nouvelle des phénomènes politiques. On peut même considérer, avec Pierre Favre, cette psychologie collective comme «la plus politique de toutes les disciplines de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à la fois par ses objets et par sa vocation de traiter de ce qui est au principe de la vie des peuples et des nations»<sup>16</sup>. En somme, ces travaux, malgré le caractère normatif et moralisateur qui les caractérisent, abordent déjà les thèmes d'étude investis par la science politique contemporaine.

L'oeuvre bien connue de Gustave Le Bon (1841-1931) est à cet égard très caractéristique. Ainsi, sa conception de la psychologie politique, définie comme «connaissance des moyens permettant de gouverner utilement les peuples» ou encore comme «la science de gouverner» (*La Psychologie politique et la défense sociale*, 1910, p. 3 et p. 5) le conduit à analyser, certes en fonction des paradigmes dominants de l'époque, des phénomènes qui, après 1945, se trouveront naturellement au centre des préoccupations de l'analyse politique moderne: la question des masses et celle des élites, les rapports entre démocratie et comportements collectifs, le fait révolutionnaire, également le phénomène totalitaire, du moins par certains aspects.

L'ouvrage le plus célèbre, *La Psychologie des foules* (1895), est consacré à l'étude de plusieurs types de foule qui revêtent toutes, à l'évidence, un caractère politique: les foules électorales, les assemblées parlementaires, les foules émeutières, les classes sociales ... Dans *La Psychologie du socialisme* (1898), l'auteur développe une critique de l'Etat interventionniste, du socialisme, du collectivisme ... autant de thèmes qui sont au coeur de la réflexion politique moderne.

Dans le même sens, on peut observer des correspondances, quant au type d'interrogation, entre l'oeuvre d'Alfred Fouillée et la réflexion moderne sur l'identité nationale. Il existe, il est vrai, comme le souligne Edmond Marc Lipiansky<sup>17</sup>, de fortes analogies entre la situation socio-politique de la France des années 1890 et celle de la France de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, avec la crise économique et sociale et l'exaspération du nationalisme et du racisme.

---

<sup>13</sup> P. Favre, *Naissances de la science politique 1870-1914*, op. cit. p. 74-75.

<sup>14</sup> Cf. sur ce point, les travaux d'Erika Apfelbaum et Ian Lubek sur l'histoire de la psychologie sociale, en particulier: Apfelbaum E., *Origines de la psychologie sociale en France* et Lubek I., *Histoire de psychologies sociales perdues: le cas de Gabriel Tarde*, *Revue Française de Sociologie*, XXII, respectivement p. 397-407 et p. 361-394.

<sup>15</sup> Cf., à cet égard, les travaux novateurs de Laurent Mucchielli, sur la psychologie collective: "Sociologie et psychologie en France, l'appel à un territoire commun: vers une psychologie collective (1890-1940)", *Revue de Synthèse*, IV<sup>e</sup> S. Nos 3-4, 1994, p. 445-483.

<sup>16</sup> P. Favre, op. cit., p. 77.

<sup>17</sup> E.M. Lipiansky, (1994), *Identité nationale et psychologie. Alfred Fouillée*, in *L'identité politique*, sous la direction de J. Chevallier, Curapp-Crispa, Publications de l'Université d'Amiens, P.U.F., p. 32-41.

Professeur de philosophie à l'Ecole Normale Supérieure, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (en 1894), Alfred Fouillée (1838-1912) a tenté d'élaborer en France une théorie de la psychologie des peuples, à travers trois ouvrages qui connurent un réel succès: *Le Tempérament et le caractère suivant les individus, les sexes et les races* (1895), *Psychologie du peuple français* (1898) et *Esquisse psychologique des peuples européens* (1903).

Sa théorie du "caractère national" combine, selon E.M. Lipiansky, «de façon éclectique et syncrétique» des modèles et des analyses différents: la théorie du sol et des climats, la théorie raciale et la théorie des déterminations sociales. A. Fouillée opère une distinction entre la statique du caractère national et sa dynamique: la première correspond à l'hérédité raciale des peuples, la seconde à l'évolution du caractère des peuples (à partir du milieu physique et du milieu social). L'auteur formule une loi d'évolution psychologique des peuples: plus un peuple se trouve avancé dans la voie du développement, plus la dynamique de son caractère national l'emporte sur la statique. C'est dire que les facteurs de détermination collective perdent de leur force au profit des facteurs d'évolution sociale<sup>18</sup>.

Avec cette théorie sur la psychologie des peuples, Alfred Fouillée a tenté de donner un fondement scientifique à la notion de personnalité nationale ou, en termes modernes, d'identité nationale. Son influence est certaine. «Son oeuvre, écrit en ce sens E.M. Lipiansky, va servir de modèle aux discours sur l'identité nationale tenus dans toute la première moitié du XXème siècle. (...) il (Fouillée) a apporté aussi une série de concepts et un modèle théorique du caractère national que l'on retrouve encore de façon plus ou moins explicite chez ceux qui l'ont suivi dans cette voie»<sup>19</sup>.

Les nombreux travaux de psychologie collective de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle ne sont pas reconnus, à cette époque, comme des travaux de science politique en raison de la discordance entre le champ scientifique qu'ils occupent et celui, encore incertain, de la science politique naissante. Du reste, nombreux sont ceux, parmi leurs auteurs, qui n'ont aucun lien institutionnel, aucune proximité disciplinaire avec la science politique. «Les auteurs, explique P. Favre, n'imaginent pas qu'ils fassent de la science politique, ni qu'on puisse croire qu'ils font de la science politique: la psychologie collective est perçue comme une discipline parfaitement autonome autour d'un objet dont toute personne croit sentir aisément la spécificité. (...) La psychologie collective est en fait *toujours* en position asynchrone. Dans les années 1895-1910, elle est sur le terrain de la science politique, mais en s'appelant psychologie, et en s'attachant à des objets qui restent très largement hors du champ de la science politique française de l'époque»<sup>20</sup>.

En effet, dans la période de l'avant-Première Guerre mondiale, la science politique est marquée en France par la prédominance du courant institutionnaliste, c'est-à-dire des juristes de droit public. Ceux-ci, sous l'effet d'une conception étroite des sciences de l'Etat, imposent les "sciences camérales" dans les Facultés de Droit sous la forme d'un strict droit public<sup>21</sup>. La célèbre formule de Léon Duguit, le représentant le plus illustre avec Maurice Hauriou de ce courant doctrinal, est significative de cette fermeture en France de la science de l'Etat: «Les phénomènes politiques sont ceux qui se rapportent à

---

<sup>18</sup> Pour une présentation d'ensemble, dans ce domaine, de l'oeuvre d'Alfred Fouillée, voir l'article de Guillaume Le Quintrec, "Alfred Fouillée et la psychologie des peuples", *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle*, revue de l'Institut havois de Sociologie économique et de Psychologie des peuples, N°15, Juin 1991, p. 35-60.

<sup>19</sup> E.M. Lipiansky, op. cit., p. 40-41.

<sup>20</sup> P. Favre, op. cit., p. 76 et p. 77.

<sup>21</sup> Cf. P. Favre, (1985), *Histoire de la science politique*", in Gravitz M. et Leca J., *Traité de Science politique*, Paris, P.U.F., Vol. 1, p. 33-34.

l'origine et au fonctionnement de l'Etat: ce sont essentiellement des phénomènes juridiques ... Cette prétendue science politique n'est autre chose que le droit constitutionnel, c'est-à-dire une branche de la science générale du droit»<sup>22</sup>.

Dans ces conditions, dans cette période charnière des années 1890-1910, le domaine encore incertain de la science politique reste coupé du courant de la psychologie collective, particulièrement riche et foisonnant. Pour la deuxième fois, la formation d'une science politique orientée par la psychologie collective se trouve entravée.

### III - LA PERIODE 1950-1960

Les années 1945-1950 marquent, selon Pierre Favre, la seconde institutionnalisation de la science politique française, c'est-à-dire sa naissance en tant que discipline autonome et discipline scientifique. Celle-ci apparaît encore, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour une grande part, comme la fille de l'histoire et du droit, mais aussi, pour une moindre part, de la géographie. Trois champs d'étude constituent alors ses terrains d'élection: l'analyse des institutions, des partis et des idées politiques, l'histoire contemporaine et la sociologie électorale.

Dans les années cinquante (et soixante aussi), la science politique française s'enrichit et se diversifie incontestablement. Les auteurs qui produisent, à cette époque, des travaux reconnus dans la discipline et participent ainsi à son essor viennent d'autres disciplines: du droit public, le plus souvent, mais également de la philosophie, de l'histoire, de la sociologie et de la psychologie sociale. Il est significatif que des spécialistes d'autres disciplines figurent parmi les premiers membres titulaires de l'Association française de Science politique (créée en 1949) comme membres désignés par son Conseil d'Administration sous la présidence d'André Siegfried. On observe, dans le même sens, que Raymond Aron et Jean Stoetzel siègent, parmi les premiers membres désignés, au Comité de Rédaction de la Revue française de Science politique (fondée en 1951).

Durant cette période, les spécialistes de psychologie sociale "travaillent à jeter les bases" (P. Favre) d'une psychologie politique générale. On en trouve les fondements théoriques et les principales directions d'étude dans quelques ouvrages bien connus de deux auteurs de grande notoriété: Alfred Sauvy, d'une part, avec *Le pouvoir et l'opinion, Essai de psychologie politique et sociale* (1950) et *La nature sociale, Introduction à la psychologie politique* (1957); Jean Stoetzel, d'autre part, avec *Les sondages d'opinion publique* (1948) et *La psychologie sociale* (1963).

Résumant la conception de la psychologie sociale défendue et développée par le titulaire de la première chaire française en la matière (à la Sorbonne, en 1955), Jean Maisonneuve écrit: «Pour lui (J. Stoetzel), la Psychologie sociale constitue une sorte de "pont", de charnière entre l'approche sociologique centrée sur les cadres sociaux, les modèles culturels, les représentations collectives, et l'approche psychologique centrée sur les processus internes de motivation, de perception et de mémorisation. Elle tend aussi à décrire et à interpréter l'ensemble des conduites concrètes - en tenant compte des facteurs institutionnels, inter-personnels et individuels qui s'y conjuguent; et cela non seulement du point de vue de l'observateur, mais aussi du sujet-acteur, avec la signification, pour lui, de sa propre conduite»<sup>23</sup>.

Dans le même temps, on décèle une orientation de recherche commune dans un ensemble assez disparate de travaux axés sur l'analyse des comportements collectifs,

---

<sup>22</sup> L. Duguit, (1889), "*Le droit constitutionnel et la sociologie*", Revue internationale de l'enseignement.

<sup>23</sup> J. Maisonneuve, "*Naissance et développement d'une discipline en France: la psychologie sociale*", Science et Théorie de l'Opinion Publique. Hommage à Jean Stoetzel, Paris, Retz ("Actualité des Sciences Humaines"), p. 16.

politiques en particulier, dans le cadre des cultures nationales globales. L'objet et, par certains égards, la méthode d'une psychologie politique nationale se dégagent assez clairement de ces travaux sur le thème de la personnalité nationale, émanant d'auteurs d'horizons disciplinaires variés au premier rang desquels il faut citer le géographe et politiste André Siegfried, les historiens Charles Morazé, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, les géographes Jean Gottmann et Maurice Le Lannou, les sociologues Jean Stoetzel et Gabriel Le Bras, également les ethnopsychologues Abel Miroglio et Paul Grièger.

Les convergences théoriques entre ces travaux, et aussi méthodologiques pour la plupart d'entre eux, sont telles qu'on peut considérer, aujourd'hui, que des conditions intellectuelles se trouvaient alors réunies pour que se constitue avec les auteurs précités, au sein de la science politique, un courant scientifique sur la psychologie politique, en particulier la psychologie politique nationale. On peut penser, du reste, avec Pierre Duclos, que la science politique française pouvait encore être orientée naturellement, en raison d'une tradition remontant à Montesquieu et Tocqueville, vers une telle démarche intellectuelle, celle d'«une psychologie plus intuitive que scientifique, étendue aux matières touchant à l'économie, aux problèmes sociaux, à la technologie, à la géographie»<sup>24</sup>.

Dans un article sur les rapports entre la psychologie politique et la psychologie ethnique, publié en France en 1953<sup>25</sup>, Georges A. Heuse, spécialiste d'ethnopsychologie, auteur d'un important rapport sur la Psychologie ethnique en France<sup>26</sup>, pouvait écrire en ce sens: «Parmi les problèmes communs à la psychologie politique et à la psychologie ethnique figure celui de l'enseignement. (...) un enseignement supplémentaire de psychologie politique paraît indispensable. Il ne figure pas cependant dans le programme des instituts universitaires d'études politiques en France (...). Et pourtant, l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, avec Siegfried, Stoetzel, Goguel et les encouragements certains de Renouvin, serait particulièrement à même de fonder et d'illustrer une chaire de psychologie politique (...)»<sup>27</sup>. Et l'auteur d'émettre «le voeu que la science politique française, accomplissant une nouvelle étape dans la voie inaugurée de façon si originale et si immédiatement parfaite par Siegfried voilà quarante ans, soit à l'avant-garde de cet enseignement (...)»<sup>28</sup>.

L'ensemble des travaux de cette période, dont les orientations théoriques convergent vers l'établissement possible d'une psychologie politique, appliquée plus spécialement à l'étude de la psychologie nationale, s'ordonnent autour d'une hypothèse théorique fondamentale, celle de la personnalité nationale, qu'exprimaient les notions plus anciennes de "tempérament national" et de "caractère national". L'hypothèse commune à un grand nombre de ces recherches est celle d'une structure psychologique spécifique à chaque population, dès lors que celle-ci possède au moins deux caractères: "la stabilité" et "la cohérence"<sup>29</sup>. Postulant l'existence de leur objet d'étude, le psychisme collectif, comme une entité particulière (notion d'âme collective), les auteurs entendent dégager de l'observation et de l'analyse des traits psychologiques d'une collectivité "la structure du caractère" de cette collectivité, c'est-à-dire les structures profondes ou

---

<sup>24</sup> P. Duclos, op. cit., p. 402.

<sup>25</sup> G.A. Heuse, (1953), "*Psychologie politique et psychologie ethnique*", Revue de Psychologie des Peuples, Volume VIII, p. 310-324.

<sup>26</sup> G.A. Heuse, (1957), "*La Psychologie ethnique en France. Etude critique et méthodologique (1945-1950) et (1951-1955)*", Revue de Psychologie des Peuples, Volume VI, n°2, 1951, p. 117-137 et Volume XII, N°3, p. 333-343.

<sup>27</sup> G.A. Heuse, "*Psychologie politique et psychologie ethnique*", op. cit., p. 320.

<sup>28</sup> Ibidem.

<sup>29</sup> Cf. A. Miroglio, "*Le discernement de l'objet dans les études de psychologie des peuples*", Revue de Psychologie des Peuples, Vol. 7, n°4, 1952, p. 398 et 399.

encore "le noyau" de la personnalité collective étudiée. Cette idée d'un "fonds ethnopsychologique", propre à chaque collectivité stable et cohérente, donne naturellement une orientation déterministe à la plupart de ces recherches.

A cet égard, il convient de marquer la différence entre l'analyse culturaliste anglo-saxonne et l'analyse psychologique française de la notion de personnalité collective. L'explication culturaliste de la notion de personnalité de base, qui voit dans la culture le fruit des processus d'éducation et de socialisation, développe une approche dynamique de la personnalité collective des peuples: elle démontre la possibilité de modifier le caractère psycho-culturel d'une population par une action volontaire sur les modalités d'éducation et de socialisation de ses membres. Par contre, l'explication psychologique, qui analyse les comportements collectifs comme le résultat d'une série de facteurs déterminants (on distingue, au total, plusieurs catégories de variables déterminantes mais les auteurs, selon leurs spécialités, privilégient toujours l'une d'entre elles), développe une approche statique et déterministe de la personnalité des peuples. La psychologie ethnique, en effet, affirme l'existence d'un caractère et d'une mentalité ethniques, en tant qu'entités spécifiques, propres à chaque peuple et considère l'"individualité ethnique" comme dotée de caractères psychologiques stables. Elle met donc l'accent sur les phénomènes d'"hérédité" et de "tradition" dans la vie des peuples<sup>30</sup>. La culture est ainsi perçue comme le produit du caractère ethnique des peuples.

Au regard de ces diverses approches de type psychologique des phénomènes de personnalité culturelle nationale, on mesure l'intérêt et la richesse d'analyse qu'aurait pu présenter la constitution d'une psychologie politique appliquée notamment à l'étude des sociétés nationales, en quelque sorte une "science politique de la culture nationale". Naturellement, la formation d'un tel courant scientifique dans le champ des études politiques supposait, outre la volonté affirmée des spécialistes concernés de réaliser cet objectif (au moyen, notamment, de positions d'enseignement et d'institutions de recherches), une volonté d'ouverture de la science politique à l'analyse interdisciplinaire. Ces deux conditions ont assurément fait défaut.

Malgré la diversité des apports dans le domaine des études politiques des années cinquante, on constate, de façon générale, une réduction du champ d'étude de la science politique française d'après-guerre. «Au-delà d'une très réelle diversité, note P. Favre, les études se concentrent autour de quelques objets, la vie politique en France, les partis politiques, les élections, l'opinion, les idéologies, les idées politiques. Somme toute, une grande part de la science politique adopte une problématique institutionnaliste: sont considérés comme le plus déterminants trois éléments dans leur interrelation, le régime politique (...), le système des partis et le rapport des forces électorales, l'opinion et les modes d'expression et de formation de l'opinion. (...) avec le recul, c'est l'impression d'homogénéité qui domine»<sup>31</sup>.

Cette évolution confirme l'abandon d'une certaine conception de la discipline, celle des "sciences politiques" de l'Ecole libre (selon le projet initial de Boutmy), face à celle, alors dominante, du "droit constitutionnel et science politique" des Facultés de Droit<sup>32</sup>, que traduit parfaitement cette formule de Georges Burdeau dans la première édition du *Traité de Science Politique* (1949): «La science politique est seulement une méthode pour une

---

<sup>30</sup> On fait allusion ici au titre de l'un des articles les plus représentatifs d'une conception strictement déterministe de l'ethnopsychologie française dans ses débuts. Cf. Jousain A., "L'hérédité et la tradition dans la vie des peuples", *Revue de Psychologie des Peuples*, Vol. 1, n°2, 1946, p. 121-133.

<sup>31</sup> P. Favre, (1985), *Traité de Science politique*, op. cit., p. 38.

<sup>32</sup> Cf. sur ce point, les travaux très spécialisés de Pierre Favre (déjà cités) et les vues rapides mais très suggestives de Jean Leca dans *"La science politique dans le champ intellectuel français"*, *Revue Française de Science Politique*, Vol. 32, 1982, p. 653-678.

plus fructueuse étude du droit constitutionnel, un angle de vision élargi où s'inscrivent les problèmes traditionnels du droit public»<sup>33</sup>.

Cette orientation de la science politique française, dans les années cinquante, explique ainsi l'absence d'intérêt chez les politistes, de tendance juriste-constitutionnaliste pour la plupart, pour le développement d'une science psychologique de la politique, appliquée en particulier à l'étude des cultures nationales. Elle explique aussi, plus généralement, la fermeture de l'analyse politique dominante aux orientations et aux problématiques des autres sciences sociales, contrairement à l'analyse politique anglo-saxonne<sup>34</sup>. En 1981, établissant le bilan des domaines d'étude de la recherche française en science politique depuis 1945, P. Favre peut noter: «Le bilan est donc contrasté. Sur un nombre limité d'objets, la science politique française a produit de multiples et importantes études; sur d'autres, les travaux existent, mais sont dans une phase exploratoire; sur d'autres enfin - et non des moindres - le retard est considérable»<sup>35</sup>. Toutefois, l'évolution très récente de la science politique française, depuis la décennie 1980, fait apparaître de nouvelles tendances qui, retrouvant «certains acquis originels des sciences sociales françaises» (anthropologie, sociologie, géographie, histoire), situent désormais la recherche politologique «à la croisée des sciences humaines» (D.C.Martin)<sup>36</sup>. Elles réalisent ainsi, un quart de siècle après, et dans des domaines d'études où réapparaît le problème des rapports entre l'individuel et le collectif, les souhaits d'une analyse politique ouverte à l'interdisciplinarité\*.

---

<sup>33</sup> G. Burdeau, *Traité de Science politique*, Vol. 1, Paris, L.G.D.J., 1949. Cité par J. Leca, op. cit., p. 664.

<sup>34</sup> Pour une prise de conscience, bien qu'assez diffuse, des carences de la science politique française dans les années cinquante, on peut consulter le bref rapport de Charles Moraze, "Propos sur la science politique en France", in *Les Français et la République*, Cahiers de la F.N.S.P., n°79, A. Colin, 1956, p. 245.

<sup>35</sup> P. Favre, *La science politique en France depuis 1945*, op. cit., p. 112.

<sup>36</sup> Cf., sur ce point, le bilan établi à la fin de la décennie 1980, par Denis-Constant MARTIN: "A la recherche des cultures politiques. De certaines tendances récentes de la politologie française", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 87, 1989, p. 223-248.

\* Ce texte est issu des travaux de recherche doctorale de l'auteur: cf. CLARET Ph., *La personnalité collective des nations. Théories anglo-saxonnes et conceptions françaises du caractère national*, coll. «Organisation internationale et relations internationales» sous la direction de M. V.-Y. Ghebali (Université de Genève), n° 40, Bruylant, Bruxelles, 1998, 464 p.